

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 50

Vereinsnachrichten: Centre d'entr'aide internationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

springen, so kräftig laufen, so lang schwimmen kann, oder auch so lang arbeiten als in früheren Jahren —, aber wir alle müssen es lernen, mit fortschreitendem Alter die Ansprüche an unseren Körper etwas zurückzuschrauben. Sobald das geschehen ist, verschwindet die Atemnot.

Asthma

ist eine Form der Atemlosigkeit, die besonders quälend ist. Das Wort kommt vom griechischen *aistho* = ich keuche. Beim richtigen Asthma, das ein Bronchialasthma ist, treten Anfälle von Atemnot auf, während deren die Muskulatur der Bronchien sich in einem Krampfzustand befindet. Die Luftzufuhr zur und von der Lunge ist dadurch behindert.

Manche derartige Asthmaanfälle währen nur wenige Minuten, während andere sich durch Tage hinziehen. Viele Asthmaanfälle sind dadurch hervorgerufen, dass bei dem Betroffenen eine Überempfindlichkeit gegen bestimmte Stoffe, Gerüche, Nahrungsmittel usw. besteht. Klimatische Veränderungen spielen eine grosse Rolle. Ein Mensch, der an seinem Wohnort von Asthmaanfällen heimgesucht wird, verliert sie vielleicht sofort, wenn er sich in einem 300 Meter höher gelegenen Ort aufhält.

Es ist leicht zu verstehen, dass die mechanische Behinderung der Atmung durch

Wucherungen in Nase

und Rachen zu Atemnot führen muss. Mit der Entfernung der Wucherungen aus Nase und Rachen verlieren sich die Erscheinungen der Atemnot augenblicklich. Bei Kindern ist aber zu bedenken, dass viele derartige Wucherungen mässigen Grades sich im Laufe der Entwicklungsjahre von selbst zurückbilden.

Regelrechtes Bronchialasthma ist bei Kindern nicht selten. Die Anstrengung nach Keuchhusten und anderen Krampfhusten lässt Kinder nach all dem Anfall atemlos sein. Das ist eine grosse Anstrengung für ihr Herz und den ganzen Körper, und deshalb sind mildernde Mittel, die den Krampfhusten verringern, von grossem Wert für sie.

Chronische Vergiftungen erzeugen Atemnot, häufig auf dem Umweg über das Herz. Das gilt namentlich für chronische Nikotinvergiftung; sogenannte Kettenraucher klagen oft über Atemnot — ein Anzeichen für eine Schwächung ihres Herzens. Natürlich können auch die direkten Schäden von Lungen und Bronchien Atemnot im Gefolge haben; das gilt namentlich für den Zustand der Lungenerweiterung (Emphysem).

(Aus «Im Dienste der Gesundheit», herausgegeben von der Basler Lebensversicherungsgesellschaft.)

Centre d'entr'aide internationale

Le 25 octobre a été fondé à Genève le «Centre d'entr'aide internationale aux populations civiles» (Zentralstelle für internationale Hilfsaktionen an die Zivilbevölkerung). Le 1^{er} novembre, date à laquelle la Commission Mixte de secours de la Croix-Rouge Internationale (Vereinigtes Hilfswerk vom Internationalen Roten Kreuz) cessait son activité, la nouvelle organisation commençait à fonctionner. Du fait que tout l'appareil administratif de la Commission Mixte se retrouvera dans le cadre du «Centre d'entr'aide internationale», pratiquement peu de choses seront changées. Les différentes organisations de secours qui jusqu'ici s'adressaient à la Commission Mixte pourront le faire dorénavant à ce nouveau Centre. Ce changement n'est pourtant pas fait sans raisons, et il convient d'en dire quelques mots:

En 1941, la Commission Mixte de secours fut fondée à la suite d'une convention entre le Comité International de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge; c'était au moment où notre pays était encerclé par un seul belligérant. Par le blocus, les Alliés exerçaient une stricte surveillance pour empêcher que les marchandises parviennent dans les pays occupés. Seule la Croix-Rouge, jouissant de la confiance des deux parties en guerre, avait été autorisée d'apporter des secours non seulement aux prisonniers de guerre, mais aussi à la population civile. Tous les envois organisés par des gouvernements, des sociétés de la Croix-Rouge, des organisations de secours diverses et des particuliers à l'intention des populations civiles des pays occupés pouvaient passer par la Commission Mixte: ils ont été distribués selon les indications des donateurs sans doute, mais strictement d'après les principes de la Croix-Rouge, c'est-à-dire là où une aide était indispensable, et sans considérations d'ordre politique. Les donateurs n'étaient pas seulement suisses mais aussi de nationalité étrangère. Rien que pendant la guerre, des mar-

chandises d'une valeur de plus de 150 millions ont été distribuées de la sorte aux populations civiles sinistrées en Europe. L'activité de la Commission Mixte, rendu possible seulement du fait de la neutralité de la Suisse, ne peut pas être considérée en dehors des secours entrepris par la Suisse en faveur des victimes innocentes de la guerre.

L'activité de la Commission Mixte ne diminua pas après l'armistice. Tout au contraire, de nouveaux donateurs, confiants en l'expérience acquise par une longue pratique, s'adressaient à elle. Ainsi des secours dépassant 200 millions de francs ont été distribués par son intermédiaire. Toutes les organisations suisses de secours, même les plus importantes, ont fait appel aux services de la Commission Mixte.

Cependant, l'aide aux populations civiles n'est pas une tâche incombant au Comité international de la Croix-Rouge. Il s'en était chargé seulement parce que personne n'était à même de le faire. Cette situation s'est modifiée peu à peu et les conditions pour la dissolution de la Commission Mixte ont été données. Désormais le Comité international de la Croix-Rouge bornera son activité à son domaine propre, c'est-à-dire au perfectionnement et à l'application des conventions de la Croix-Rouge.

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge de son côté ne voyait pas d'un bon œil qu'une organisation de la Croix-Rouge comme la Commission Mixte fut à disposition d'autres sociétés non affiliées à la Croix-Rouge. En effet, depuis quelque temps déjà le 80 % des donateurs de la marchandise distribuée par l'intermédiaire de la Commission Mixte était étranger aux sociétés de la Croix-Rouge. La dissolution de la Commission Mixte de Secours fut décidée.

Pourtant, face à l'immense misère qui continue à régner, il eût été inadmissible d'interrompre sans autre une activité aussi utile que celle de la Commission Mixte. Cela eût signifié la perte d'un appareil parfait, ayant fait ses preuves, occupant près de 300 employés expérimentés. Rendons hommage aux initiateurs du Centre d'entr'aide internationale et à tous ceux qui se sont déclarés prêts à permettre l'achèvement de cette tâche par leur collaboration, à leur courage aussi de l'avoir créé sans compter sur l'appui puissant apporté à la Commission Mixte par la réputation internationale de la Croix-Rouge. Tous ceux qui désirent voir notre pays accomplir le plus possible dans le domaine des secours saluent avec satisfaction la création du Centre d'entr'aide internationale auquel s'offrent de vastes possibilités d'action.

Pour les organisations suisses de secours, cette fondation ne rapporte pas seulement une facilité pour l'accomplissement de leurs tâches, mais entraîne aussi pour elles une obligation. La Croix-Rouge ne protégeant plus la nouvelle organisation, son emblème ne garantissant plus le respect des principes humanitaires, ce sont elles-mêmes qui devront veiller à ce que la tradition humanitaire suisse soit maintenue. Le fait que les organisations suisses les plus diverses travailleront avec le Centre d'entr'aide internationale créera le lien si important avec le peuple suisse qui devra considérer le Centre d'entr'aide internationale comme son représentant dans le domaine des secours internationaux. Tout en étant au service de tout le monde, et pour cette raison justement, ce Centre devra être une création suisse.

Nous sommes heureux de la naissance du Centre d'entr'aide internationale. Nous lui souhaitons de jouir de la confiance de tous et espérons qu'il poursuivra l'œuvre du bon samaritain. Nous formons des vœux pour que cette œuvre, issue de notre sol, soit un facteur puissant de renforcement de la solidarité internationale et de construction de la paix.

Das Kinderdorf der Schweizer Spende in Polen

Gewalt, Mord, Verrat und Unterdrückung herrschten in den letzten Jahren in Polen. Sie haben im Antlitz des Landes und in der Seele des Volkes tiefe Spuren hinterlassen. Nicht nur die Erwachsenen, auch die Kinder, welche beobachtend den furchtbaren Geschehnissen gegenüberstanden, sind von der Wucht der Eindrücke gewandelt worden. Ich habe polnische Kinder getroffen, die mir den Tod ihrer Eltern durch Mörderhand mit allen Einzelheiten schildern konnten, ohne irgendwelche Bewegung zu zeigen. Aber auch durch andere Erlebnisse sind diese Kinder frühreif, verhärtet und sehr gemeinschafts-scheu geworden. Wild, unbändig und nicht selten trotzig verschlossen suchen und finden sie ihren Weg durch das Nachkriegsleben. Wenig Platz haben in diesem Leben unsere schweizerischen Werturteile, unsere Ansichten über Gut und Böse.